



## FICHE DE SECURITE

### **1. Identification du produit / origine et firme.**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Code produit CL06.1315  
Nom du produit Bleu de méthylène  
Numéro d'Enregistrement REACH Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.  
No. CAS 61-73-4

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### **1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.**

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

#### **1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20**

### **2. Identification des dangers.**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 4, H302

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### **2.2 GHS-Écriture de labels**

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
**AVERTISSEMENT**

Mentions de danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:



### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

No. CAS 61-73-4  
No.-C 200-515-2  
Formule C16H18CIN3S.xH2O

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Bleu de méthylène	61-73-4	96 - 101% C16H18CIN3S.xH2O (x = 2-3)	Acute Tox. (oral) 4 (H302)

Composant	Numéro Reach

Full text of R\_Phrases in heading 16

#### **3.2 Mélange**

Non applicable

---

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement. Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Principaux symptômes et effets, aigus et différés ....

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

### **5. Mesures anti-incendie.**

#### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

## **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

## **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhale les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique. Précautions voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé dans un endroit sec.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance.

**Protections respiratoires**

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Protection oculaire**

Nécessaire(s).

**Protection des mains**

Nécessaire(s).

**Protection corporelle**

Nécessaire(s).

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques.****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme:	solid
Couleur:	black-brown
Odeur:	odourless

**Changements d'état physique**

Point de fusion:	±180°C
Point d'ébullition:	-
Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-
Poids moléculaire:	319.86 g/mol
Densité:	0,500 g/cm <sup>3</sup>
Valeur pH:	pH ± 3 (10 g/l sol.)
Solubilité dans l'eau:	50 g/l
Limites d'explosivité:	

**9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

**10. Stabilité et réactivité.****10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

**10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse n'est prévue lorsque le produit est utilisé conformément.

**10.4 Conditions à éviter**

Pas d'information disponible.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas d'information disponible.

## **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas d'information disponible.

---

## **11. Informations toxicologiques.**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale  
LD50 orl. rat 1180 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

### **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.  
Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

## **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

## **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

## **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## **14. Indications de transport .**

### **Transport par route (ADR/RID)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	-
<b>14.3 Classe</b>	
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	-
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non
Code de restriction en tunnels	

### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

### **Transport aérien (IATA)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	-
<b>14.3 Classe</b>	
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	-
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

### **Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	-
<b>14.3 Classe</b>	
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	-
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

---

## **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édition de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.